



www.ecfwemmel.be

Ecole Communale Francophone de Wemmel

Winkel 56 - 1780 Wemmel
Primaire: 02/462.15.00
Maternelle: 02/462.15.10
E-mail : info@ecfwemmel.be

Décembre 2024

Procédure de Préinscriptions et Inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026

Chers parents,

Les périodes de préinscription et d'inscription approchent à grands pas...

Pour l'année scolaire 2025-2026 le critère d'ordre sera établi en fonction de la distance entre le lieu du domicile et de l'école primaire (Winkel 56).
Veuillez respecter le moment de préinscription.

Il y a **trois phases de préinscription**:

- PHASE I: pour les enfants prioritaires à partir du 07/01/2025.
- PHASE II: pour tous les enfants à partir du 25/02/2025.
- PHASE III : pour les places libres à partir du 27/05/2025.

Pour pouvoir être scolarisé(e) à l'école communale Francophone de Wemmel, les conditions suivantes doivent impérativement être remplies:

- * votre enfant doit être domicilié chez son père, sa mère ou un tuteur légal au sein de la commune de Wemmel ou d'une autre commune à facilité (loi linguistique de juillet 1963);
- * avoir remis une composition de ménage récente avec le cachet de la commune de Wemmel;
- * signer un engagement sur l'honneur que la langue usuelle de l'enfant est le français (loi linguistique du 2 août 1963).
- * avoir lu et approuvé le règlement scolaire de l'établissement (téléchargeable sur notre site internet : www.ecfwemmel.be ou en version papier sur demande);
- * avoir dûment complété le dossier d'inscription;
- * avoir reçu une copie de la fiche d'élève signée par l'école comme preuve d'inscription définitive.

Si votre (vos) enfant(s) est (sont) **déjà inscrit(s) dans notre école actuellement**, il n'est pas nécessaire de venir le(s) réinscrire pour l'an prochain.

Une fois inscrit dans notre établissement, l'enfant le reste jusqu'en 6^{ème} primaire sauf si vous nous signalez un changement d'école ou si vous déménagez.

Pour le passage **de 3^{ème} maternelle en 1^{ère} primaire** il ne faut PAS de réinscription.

1. Si vous souhaitez inscrire un enfant 'prioritaire', c'est-à-dire un enfant domicilié à Wemmel qui a déjà un frère ou une sœur inscrit dans notre école:

Rendez-vous sur le site internet de l'école www.ecfwemmel.be, sous la rubrique 'Inscription'.
Un lien « préinscription élèves prioritaires » y sera disponible à partir du mardi 7 janvier 2025 dès 10h00 jusqu'au mardi 21 janvier 2025, 14h00.

Le mardi 7 février 2025 au plus tard, vous recevrez **un ticket d'acceptation ou de liste d'attente**: soit vous aurez une place, soit vous serez sur la liste d'attente.

Si votre enfant a une place, prenez rendez-vous avec le secrétariat entre le mardi 11/02/2025 et le jeudi 20/02/2025 afin de finaliser l'inscription de votre enfant.

Si votre enfant est sur la liste d'attente, le secrétariat prendra contact avec vous dès qu'une place se libère.

Une composition de ménage récente de maximum 3 mois est indispensable lors de l'inscription.

Attention, au-delà de cette période, vous perdrez votre priorité! Dans ce cas vous devriez inscrire votre enfant pendant la période des inscriptions pour les enfants 'non-prioritaire'.

2. Si vous souhaitez inscrire un enfant 'non-prioritaire', c'est-à-dire un enfant domicilié à Wemmel qui n'a pas de frère/sœur inscrit dans notre :

Rendez-vous sur le site internet de l'école www.ecfwemmel.be sous la rubrique 'Inscription'.
Un lien « préinscription élèves non-prioritaires » y sera disponible à partir du mardi 25 février 2025 dès 10h00 jusqu'au mardi 18 mars 2025, 14h00.

Le vendredi 25 avril 2025 au plus tard, vous recevrez **un ticket: d'acceptation ou de liste d'attente**: soit vous aurez une place, soit vous serez sur la liste d'attente.

Si votre enfant a une place, prenez rendez-vous avec le secrétariat entre le lundi 28/04/2025 et le lundi 19/05/2025 afin de finaliser l'inscription de votre enfant.

Si votre enfant est sur la liste d'attente, le secrétariat prendra contact avec vous dès qu'une place se libère.

Une composition de ménage récente de maximum 3 mois est indispensable lors de l'inscription.

Attention, au-delà de cette période, vous perdrez la possibilité de préinscrire votre enfant. Dans ce cas vous devriez attendre 'les inscriptions libres' qui commencent le 27 mai 2025 dès 10h00!

PHASE I	PHASE II
ENFANTS PRIORITAIRES	ENFANTS NON-PRIORITAIRES
Enfants domiciliés à Wemmel qui ont une sœur ou un frère déjà inscrit à l'Ecole communale francophone de Wemmel.	Tous les enfants domiciliés à Wemmel (ou autre commune à facilités).
Pré-inscription entre le mardi 07/01/2025 dès 10h00 et le mardi 21/01/2025, 14h00.	Pré-inscription entre le mardi 25/02/2025 dès 10:00 et le mardi 18/03/2025, 14h00.
Réception d'un ticket d'acceptation ou de liste d'attente le mardi 04/02/2025 au plus tard.	Réception d'un ticket d'acceptation ou de liste d'attente le vendredi 25/04/2025 au plus tard.
Si acceptation: Inscription définitive après rendez-vous avec le secrétariat entre le mardi 11/02/2025 et le jeudi 20/02/2025.	Si acceptation: Inscription définitive sur rendez-vous avec le secrétariat entre le lundi 28/04/2025 et le lundi 19/05/2025.
Si votre enfant est sur la liste d'attente , le secrétariat prendra contact avec vous dès qu'une place se libère.	
PHASE III : Les inscriptions pour 'les places libres' commencent le 27/05/2025 dès 10:00.	

La direction et le secrétariat